



BOUCHES DU RHONE

SIP, TARASCON... l'exemple à ne pas suivre !!!

Lors de la visite sur place le 15/10/2009 les représentants syndicaux de l'Union SNUI-Sud Trésor ont constaté la situation dramatique du SIP de TARASCON.

Ce dernier a été mis en place le 1^{er} avril dernier et les problèmes pressentis par les agents et les OS aujourd'hui apparaissent au grand jour.

Ainsi :

Concernant le recouvrement/caisse/comptabilité, le nombre d'agents affecté est nettement insuffisant.

L'équipe de renfort (un agent !!!) promise par le TPG est quasiment inexistante et n'intervient pas aux échéances les plus importantes car ces mêmes renforts sont mobilisés sur d'autres postes.

En ce qui concerne le réseau et le matériel informatique là aussi, rien n'a suivi !

Enfin, pour ce qui est de l'accueil, les groupes de travail locaux avaient prévu une cellule constituée d'un agent ex-DGCP et d'un ex-DGI. Dans la réalité, aujourd'hui, l'agent ex-DGCP doit faire face aux missions de comptabilité, aux contrats de mensualisations et la tenue des comptes Banque de France, ce qui ne lui laisse quasiment pas le temps de se consacrer à la réception.

Les contrôleurs de secteurs sont constamment sollicités pour pallier les insuffisances de l'organisation ainsi mise en place par nos hiérarques.

Cette situation entraîne une accumulation des tâches pour les secteurs, affectant leur travail courant

L'ensemble de ces dysfonctionnements crée une dégradation inacceptable des conditions de travail des agents qui subissent ainsi un stress permanent et accru.

On constate, au bout de seulement 6 mois, que les préconisations de M Parini en matière d'accueil dans les SIP ne sont pas respectées à TARASCON, premier SIP mis en place dans le département des Bouches du Rhône.

Dans ce contexte explosif, les représentants de l'Union SNUI-SUD.Trésor exigent qu'une audience soit accordée par M CANO aux agents de TARASCON et aux Organisations Syndicales **sur site** afin de mettre en évidence tous les manquements et les erreurs commis.

Dans le même temps, les organisations syndicales départementales ont été reçues par M RATEL délégué auprès du directeur général pour évoquer le cas de SALON.

Hormis l'engagement que l'ergonome du ministère fasse une étude « a posteriori » de l'accueil de ce site et la construction d'un auvent pour que les contribuables attendent à l'abri des intempéries, il a confirmé la date de mise en place du SIP au 1^{er} décembre.

Dans ces conditions, et compte tenu de ce qu'il se passe sur TARASCON, nous avons les pires inquiétudes quant à la généralisation des SIP et les conditions de travail infernales pour les agents.

L'Union SNUI-SUD Trésor/Solidaires appelle tous les agents à se mobiliser dans l'unité la plus large possible afin que l'administration prenne enfin la mesure des enjeux et réponde aux revendications des personnels.